

La HRS4R



Vue par un expert

- Séminaire DRH
Paris, 7 novembre 2018

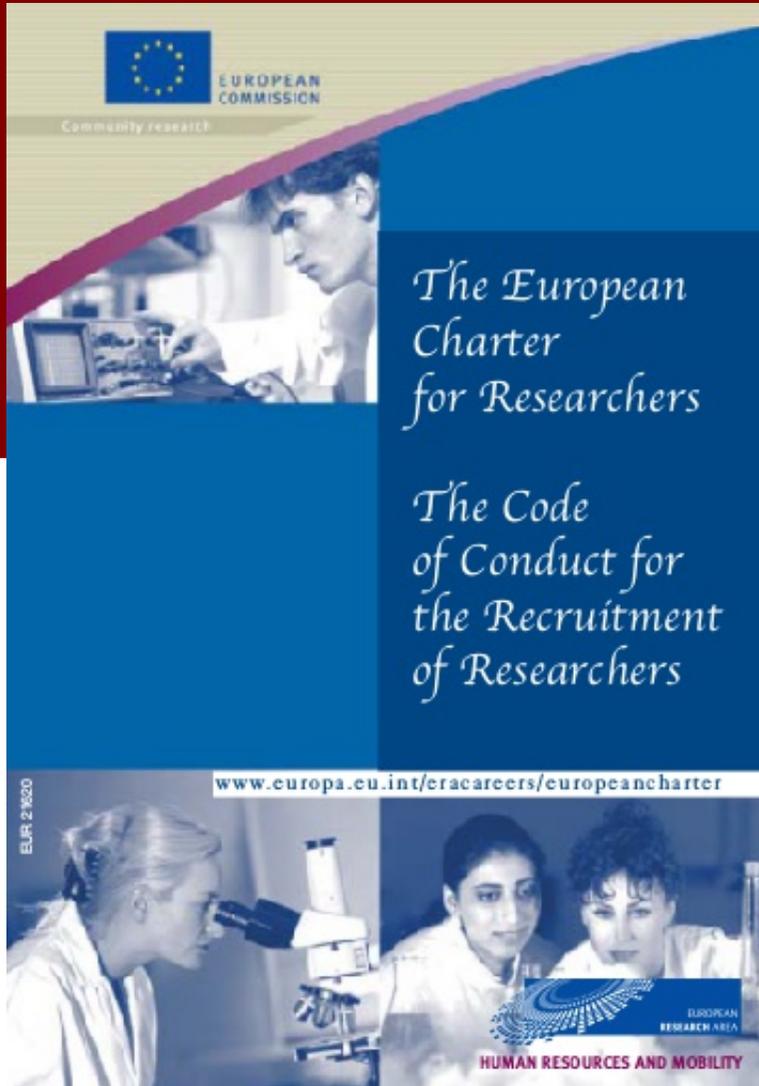
Les objectifs de l'ERA

« Le but politique ultime est de contribuer au développement d'un **marché du travail attractif, ouvert et durable pour les chercheurs**, dans lequel les conditions sont remplies pour permettre de **recruter** et de **retenir** des chercheurs de grande qualité dans des **environnements porteurs** pour le performance et la productivité »

« ... L'Europe doit absolument améliorer son attractivité pour les chercheurs et en particulier **des chercheuses** en aidant à créer les conditions nécessaires pour offrir des carrières attractives et durables en R&D »

« Les états membres devraient s'efforcer d'offrir aux chercheurs des **systèmes de développement de carrière** à tout stade de celle-ci, quel que soit leur contrat ou leur parcours, et garantir que les chercheurs soient traités comme des **professionnels, membres à part entière de l'institution** dans laquelle ils travaillent »

Mise en oeuvre



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

ARTICLE 32 AMGA

- Obligation de prendre des mesures pour mettre en oeuvre la charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs
- Conséquences en cas de non-conformité

Pourquoi s'engager dans le processus ?



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

Award

- parce qu'on travaille depuis longtemps à améliorer les conditions de travail des chercheurs
- parce qu'on décide de le faire de manière soutenue et d'intégrer les actions dans le plan stratégique institutionnel
- parce qu'on accepte d'impliquer les chercheurs dans l'implémentation des principes de la charte et du code, en prenant leur avis en compte
- parce qu'on donne une réponse institutionnelle à l'article 32 du MGA-H2020 et aux réquisites des programmes MSCA&ERC
- parce qu'on veut le faire savoir au monde

HRS4R – Les fondamentaux



Gap Analysis



Action Plan



Publication



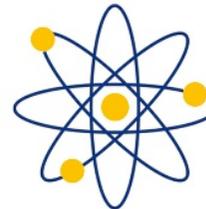
Process



Involvement



Implementation



Coherence

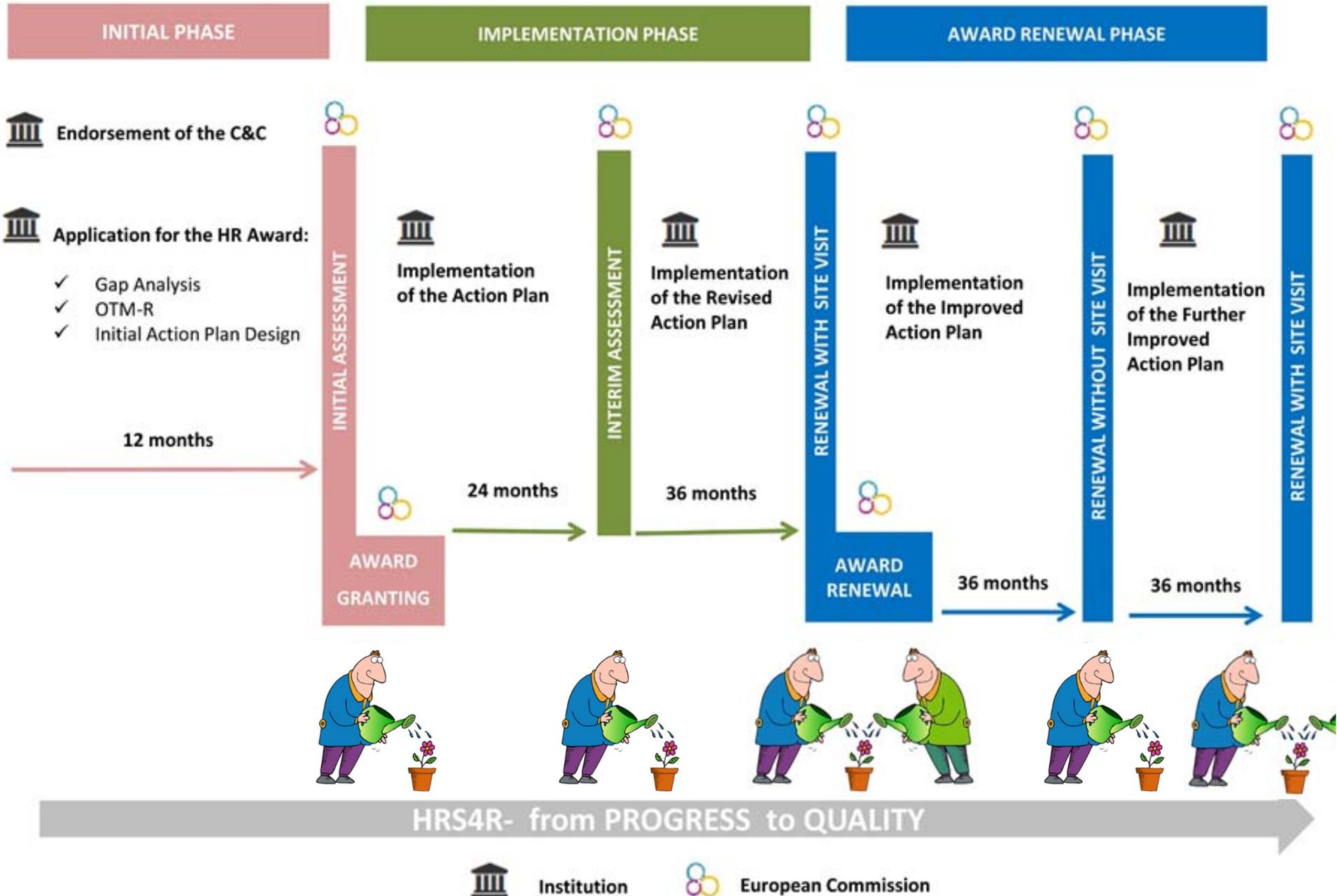


Evidence



Ambition

HRS4R – Le processus



Faut-il craindre l'évaluation ?

Evaluer
pour
AUGMENTER
la qualité



Evaluer
pour
JUGER
la qualité



L'évaluateur, un pair qui ...



- est sélectionné, formé
- est volontaire et engagé

- connaît le processus de l'intérieur
- connaît les exigences européennes
- distingue ce qui doit être fait de ce qui peut être fait
- donne des conseils pour améliorer la qualité du processus et s'adresse à vous de manière claire et intelligible